

Evolution politique de la France de 1945 à nos jours. (5H)

I. Rétablissement démocratique, 1945-1958 (1h)

1. Le GPRF et la reconstitution de l'Etat Français :

25 Août 1945 : De Gaulle de retour à Paris restaure l'autorité française et associe dans le GPRF l'ensemble des tendances politiques de la Résistance.

Il réussit à faire reconnaître son gouvernement aux alliés qui souhaitait imposer à la France une autorité d'occupation.

Doc. 2 p 270 :

De Gaulle souhaite rétablir une République qui donnerait une primauté au pouvoir exécutif et un pouvoir législatif aux mains d'un parlement composé de 2 chambres mais qui ne disposeraient pas de la capacité de renverser les gouvernements et ainsi garantirait le pays contre l'instabilité parlementaire. Pour lui, la figure du Président de la République devait être « un arbitre au dessus des contingences politiques ».

Mais cette vision s'oppose à la vision de la gauche devenue majoritaire aux élections de 1945 (avril 1945 et Octobre 1945 : législative Assemblée Nationale Constituante), élections qui permettent aux femmes de voter pour la première fois.

Le 20 Janvier 1946 : De Gaulle démissionne ;

Le 13 octobre 1946 : La nouvelle Constitution est adoptée par Referendum.

II. La IVe République :

1) La IVe République, le parlementarisme.

Doc. 4 p 271 : Le Régime choisit est fortement parlementaire puisque le Président de la République ne possède que très peu de fonctions et qu'inversement le Parlement et en particulier l'Assemblée Nationale exerce un contrôle sur le **Président du Conseil et son gouvernement**.

Les députés sont élus au suffrage universel selon un principe d'un scrutin proportionnel de listes départementales qui accorde un nombre d'élus proportionnels aux suffrages obtenus.

Ce mode de scrutin ne permet pas de dégager de majorité à l'assemblée et nécessite de constituer des alliances.

2) Pourquoi l'instabilité ?

Doc p 272 :

- un système partisan :

Les partis politiques siégeant à l'AN sont nombreux mais on distingue 4 grands partis jusqu'en 1947.

A Gauche :

Le **PCF** premier parti de France obtient toujours près de 25% des suffrages aux élections et plus de 140 députés ;

Le **SFIO** : le parti socialiste français possède une assise forte dans les villes et en particulier dans le Nord et la région Parisienne. C'est la deuxième force politique française.

Au centre :

Le **MRP** : Mouvement Républicain Populaire, il s'agit d'un mouvement chrétien démocrate centriste. Il obtient 23% des voix en 1946 et apparaît comme la Troisième force politique française.

Le **RGR** : Rassemblement des Gauches Républicaines est un mouvement hétéroclite qui associe des hommes venus de la droite et du parti radical. Il traduit la permanence du Radicalisme issu de la Troisième République. Tout n'ayant qu'un nombre modéré d'élus et étant constitué d'hommes proches de De Gaulle ou du socialisme, le RGR est un parti indispensable à la constitution de majorités à l'AN qui déterminent le choix des Président des Conseils.

La Troisième Force : SFIO+MRP+RGR

Une droite en recomposition :

En 1946, Seuls quelques députés issus de la droite traditionnelle siègent à l'AN. Il ne forme pas un parti mais un groupe parlementaire appelés Modérés puis **Indépendants (le CNI)**. Discréditée par la collaboration la droite est en recomposition.

En 1947 : la France connaît d'importantes tensions politiques et sociales marquées par le départ des communistes du gouvernement et la multiplication des Grèves souvent violentes. D'abord en retrait le GI de Gaulle revient sur la scène politique et adopte une position d'opposition « aux régimes des partis ».

Doc. p 276 :

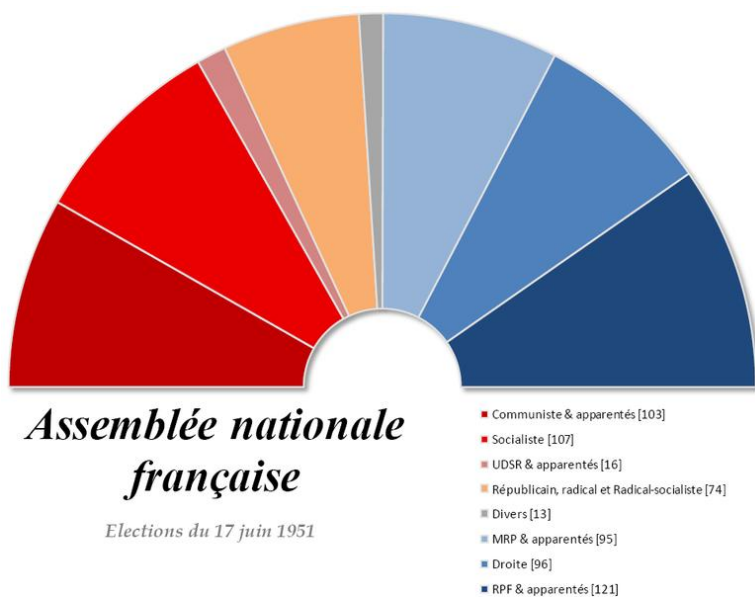
Le 7 Avril 1947 : il fonde à Strasbourg, le RPF, le Rassemblement du Peuple Français. Son mouvement absent lors des élections de Nov. 1946 remporte un fort succès électoral lors des élections municipales de Nov. 1947.

Dès lors les Gaullistes deviennent un élément important de la vie politique :

- 2 grandes formations d'oppositions :

Le PCF et le RPF refusent de participer le gouvernement de la France et forment donc deux partis d'opposition. Ils obtiennent pourtant à eux deux, souvent plus de 50 % des suffrages et une part importante des élus.

Grâce à une large alliance allant de la SFIO aux Modérés, la France parvient à une majorité qualifiée de « **Troisième Force** ». Le système électoral dit des **apparentements (doc. 1 p 274)** favorise les alliances et nuit fortement au PCF qui ne dispose d'aucun allié électoral.



Résultats des élections à l'Assemblée nationale		
Parti	voix	%
Troisième Force	9 659 198	51,0 %
Section française de l'Internationale ouvrière	2 744 842	14,5 %
Rassemblement des gauches républicaines	1 887 583	10,0 %
Mouvement républicain populaire	2 369 778	12,5 %
Modérés	2 656 995	14,0 %
Autres :		
Parti communiste français	4 910 547	25,9 %
Rassemblement du peuple français	4 125 492	21,7 %
Extrême gauche	146 058	0,8 %
Divers gauche	33 393	0,2 %
Non classés	87 346	0,4 %

La multitude de partis représentés à l'AN contribue à l'instabilité ministérielle renforcée par les nombreuses difficultés intérieures et internationales que connaît la France de 1946- 1958.

Doc 3 b p 274. :

21 gouvernements en 12 ans. :

- **le plus long** : Guy Mollet en 1956. (16 mois)
- alternance gouvernement centre-gauche et centre-droit.

Maintien de nombreux ministres dans les gouvernements successifs (ex : Schuman, ministre des affaires étrangères de 1948 à 1953)

Un contexte de crise(s) dans l'environnement de la Guerre Froide.

La question coloniale :

La création de l'Union Française qui devait aboutir à l'intégration des peuples colonisés dans la citoyenneté française se heurte à la volonté des colonies de devenir indépendante.

En 1954 : Indochine accède à l'Indépendance.

En 1956 : Maroc et Tunisie. Mise en place de la loi-cadre Defferre qui fixe les modalités d'accès à l'indépendance ou d'intégration des territoires d'Afrique (sauf Algérie)

PCF :

Participation au Komintern (forte influence du stalinisme), agitation sociale, opposition à la « Troisième Force » (p 274)

Opposition au plan Marshall, OTAN, CECA, CED

Opposition aux guerres coloniales d'Indochine puis d'Algérie.



Mort de Staline et la déstalinisation.

Score du PCF aux élections législatives :

- 1945 : 26,2%
- 1946 : 25,9%
- 1951 : 25,5% (perd plus de 70 élus du fait du système des apparentements)
- 1956 : 26% (1^{er} groupe à l'assemblée)
- 1958 : 19% L'amorce du déclin mais relatif jusqu'à la fin des années 1970.

3) Les apports de la IV^e République.

L'idée « européenne ».

C'est durant la IV^e République que débute la construction européenne qui aboutit à la mise en place de la CECEA en 1951 puis de la CEE, le 25 mars 1957 (Traité de Rome). L'échec de la CED n'a pas vraiment pesé sur la construction européenne.

La modernisation économique et sociale.

Mise en place de la SS en 1945.

Mise en place du SMIG en 1950

Plan Quinquennaux et commissariat au plan véritable instrument d'une modernisation économique qui s'est traduite par la très forte croissance économique.

« Nouveau Franc Pinay » (1953) qui fut l'une des grandes réformes qui permit de lutter contre l'inflation.

La chute de la IV^e République est avant tout la conséquence d'une crise politique et militaire induite par la dégradation de la situation algérienne.

II. La mise en place de la Ve République

1) Née d'une crise institutionnelle et politique grave.

Doc5 p 278 : Mai 1958 : une France au bord de la guerre civile ?

Texte du 4 juin à Alger : « je vous ai compris ! »

Discours de Charles de Gaulle (Alger, 4 juin 1958)

« Je vous ai compris!

Je sais ce qui s'est passé ici¹. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité. Je dis la rénovation à tous égards. Mais très justement vous avez voulu que celle-ci commence par le commencement, c'est-à-dire par nos institutions, et c'est pourquoi me voilà. Et je dis la fraternité parce que vous offrez ce spectacle magnifique d'hommes qui, d'un bout à l'autre, quelles que soient leurs communautés, communient dans la même ardeur et se tiennent par la main.

Eh bien! De tout cela, je prends acte au nom de la France et je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière² -, des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu'à présent, étaient fermées devant beaucoup. Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas. Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait. Cela veut dire qu'il faut assurer une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

L'armée, l'armée française, cohérente, ardente, disciplinée, sous les ordres de ses chefs, l'armée éprouvée en tant de circonstances et qui n'en a pas moins accompli ici une œuvre magnifique de compréhension et de pacification, l'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant, du mouvement qui s'y est développé. Elle a su endiguer le torrent pour en capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. Je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain.

Français à part entière, dans un seul et même collège! Nous allons le montrer, pas plus tard que dans trois mois, dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les 10 millions de Français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin³.

Pour ces 10 millions de Français, leurs suffrages compteront autant que les suffrages de tous les autres. Ils auront à désigner, à élire, je le répète, en un seul collège leurs représentants pour les pouvoirs publics, comme le feront tous les autres Français. Avec ces représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Ah! Puissent-ils participer en masse à cette immense démonstration tous ceux de vos villes, de vos douars, de vos plaines, de vos djebels! Puissent-ils même y participer ceux qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux - car le courage ne manque pas sur la terre d'Algérie -, qu'il est courageux mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide!⁴

Oui, moi, de Gaulle, à ceux-là, j'ouvre les portes de la réconciliation⁵.

Jamais plus qu'ici et jamais plus que ce soir, je n'ai compris combien c'est beau, combien c'est grand, combien c'est généreux, la France!

Vive la République!

Vive la France! »

Analyse du texte :

Phrase 1 : « Je sais ce qui s'est passé ici. » :

13 mai 1958 : manifestation d'Alger (contre le FLN) et création du Comité de Salut Public dirigé par le G¹ Massu.

15 mai 1958 : le G¹ Salan, gouverneur civil et militaire d'Algérie réclame le retour de de Gaulle au pouvoir. Le 19 mai, Ce dernier se dit prêt à assumer les pouvoirs de la République.

Le 24 mai : des parachutistes prennent le contrôle de la Corse et forme un second comité de salut public. La menace d'une opération sur Paris effraie un grand nombre d'hommes politiques. La Gauche (SFIO+PCF) appelle à la résistance contre ce « coup d'état ». De Gaulle affirme être en mesure de former un gouvernement républicain. La situation devient quasi-insurrectionnelle.

Le 28 mai : Le gouvernement Pflimlin démissionne. Une manifestation de défense républicaine est organisée par la gauche à Paris.

Le 29 mai : le P. Coty, dans un message au parlement annonce sa décision de confier le gouvernement à de Gaulle.

Les 1^{er} et 2 juin : de Gaulle est investi et reçoit les pleins pouvoirs pour 6 mois pour mettre en place une nouvelle Constitution.

Le 4 juin, il se rend à Alger, en tant que nouveau chef du gouvernement.

Phrase 2 : « je déclare(...) qu'une seule catégorie d'habitant, il n'y a que des Français à part entière ».

Cette phrase est à l'origine de beaucoup de controverse car elle contient un élément à plusieurs sens. En effet, si elle reconnaît aux populations musulmanes la citoyenneté française et abolit la division entre Français d'Algérie et Indigènes, elle laisse supposer que de Gaulle veut maintenir l'Algérie dans la République Française.

Phrase 3 : « Français à part entière (...) de leur propre destin ».

De nouveau, de Gaulle lance une affirmation lourde de sens et peut-être à double sens. « 3 mois » est le délai pour la mise en place de la nouvelle constitution mais certains voient ici une annonce de sa volonté de consulter les Français sur l'avenir de l'Algérie. Il est difficile de savoir s'il annonce ici le référendum de 1961, « d'autodétermination de l'Algérie » qui sera approuvé par 75% des Français (mais seulement 17,5 millions des 35 millions d'électeurs du fait de l'abstention). Ce référendum a mis en place le processus d'indépendance qui aboutit en 1962 aux accords d'Évian du 19 mars 1962, par lesquels la France cesse la lutte contre le FLN et accepte l'indépendance algérienne mais conduit au rapatriement de près d'un million de Français d'Algérie.

Phrase 4 et 5 : « Puissent-ils (...) cruel et fratricide ! », « j'ouvre les portes de la réconciliation ».

De Gaulle cherche à ramener la paix en Algérie mais il est difficile de savoir s'il croit en réconciliation car la guerre qui dure depuis près de 4 ans a ouvert un fossé entre les deux communautés. D'autre part, le FLN n'envisage pas une intégration à la République Française mais uniquement l'indépendance.

La crise algérienne ramène le Général de Gaulle au pouvoir mais le règlement de la question algérienne et plus largement de la décolonisation n'interviendra qu'entre 1961 et 1962 par octroi progressif des indépendances en Afrique Noire puis en Algérie.

Cours

L'adoption de la Nouvelle Constitution :

Le 4 septembre : Présentation de la Nouvelle Constitution.

Le 28 septembre : Adoption par référendum de la nouvelle Constitution (79% OUI)

Le 4 octobre 1958 : Promulgation par René Coty et entrée en vigueur.

Aux élections législatives de novembre 1958, l'UNR le parti gaulliste obtient près de 40% des suffrages et dispose avec ses alliés de droite d'une large majorité à l'Assemblée Nationale.

De Gaulle est élu Président par le Parlement.

2) Les Grands Principes de la Constitution. (30 mn)

Doc. 1 p 282

Renforcement de la souveraineté nationale :

Référendum, **système électoral uninominal à 2 tours pour les législatives.**

Rôle du Parlement. 2 chambres, vote de la loi. Motion de censure de l'A.N. contre le gouvernement (1962 : contre Debré)

Un exécutif à deux têtes : Président de la République (Art. 16 : Pouvoir exceptionnel en cas de crise) + 1^{er} ministre, chef du gouvernement, responsable devant l'AN.

Conseil Constitutionnel : 9 juges nommés pour 9 ans et inamovibles durant leur magistrature mais non reconductibles. Veille au déroulement des élections, à la constitutionnalité des lois, ses décisions ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

La constitution renforce-t-elle l'équilibre des pouvoirs ?

La Constitution de 1958 donne un rôle majeur au Président qui se place au dessus des partis comme arbitre mais aussi instigateur de la politique nationale. Il a le pouvoir de dissolution sur l'AN mais ne peut être renversé par le Parlement.

En revanche, le gouvernement qui est chargé de préparer les lois et de leur application. Il peut gouverner par des décrets (textes ayant valeur de loi sans nécessité de vote du Parlement). Les ministres sont responsables des services administratifs qui leur sont confiés et à ce titre nomment les hauts-fonctionnaires qui dirigent l'administration.

III. La vie politique en France depuis 1958. (1h30)

1) Une décennie de domination gaulliste (1958-1968)

a) Sortir de la crise algérienne : doc. 3p 283

Dès 1959, de Gaulle annonce sa volonté de soumettre au peuple la question de l'autodétermination qui permet d'envisager trois voies :

Une sécession des Français d'Algérie qui conduirait à la mise en place d'un régime d'apartheid.

Une Algérie Francisée (« francisation complète »)

Le « gouvernement des Algériens par les Algériens » qui intégrerait « les communautés diverses ».

En Janvier 1961 : 75% des Français acceptent par referendum, le principe de l'autodétermination de l'Algérie qui de part la supériorité numérique des Musulmans ne peut aboutir qu'à l'Indépendance.

Doc. 4 et 5 p 283.

L'année 1961 est marquée par la violence des Français d'Algérie (OAS)

22 Avril 1961, Putsch d'Alger.

23 avril 1961 : Déclaration de de Gaulle.

« Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamiento militaire. Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spécialisées, l'adhésion enflammée d'une partie de la population de souche européenne qu'égarèrent les craintes et les mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite³. Il a une réalité : un groupe d'officiers, partisans, ambitieux et fanatiques. »

23-26 Avril :

Combats entre les Putschistes et l'armée régulière qui reprend le contrôle d'Alger.

Arrestation des généraux (Salan, Challe, Zeller, Jouhaud) dissolution des régiments putschistes et sanction contre les 200 officiers révoltés.

Le 19 Mars 1962 : Accords d'Evian mettent fin aux combats et prévoient l'Indépendance algérienne pour le 5 Juillet après un referendum qui obtient l'approbation de 90% des Français.

La Guerre d'Algérie clôt la décolonisation Française qui s'est déroulée pacifiquement pour l'AOF et AEF, territoires qui obtiennent l'Indépendance grâce à un processus de transition coopératif (1958-1960).

Entre Mars et Novembre 1962 : 1 millions de « pieds-noirs » et 150 000 Harkis quittent l'Algérie qui connaît une période de violence forçant les Français et les partisans de l'Algérie Française à fuir.

En Août 1962 : De Gaulle est victime d'une tentative d'assassinat organisée par l'OAS au Petit-Clamart. Peu à peu, l'OAS disparaît mais beaucoup de ses anciens membres seront les cadres des mouvements d'extrême-droite qui s'organisent dans les années 1970 (le FN, PNF).

La fin de la guerre d'Algérie conduit la France sur une nouvelle voie en matière de politique extérieure.

- développement d'une politique de **coopération** en Afrique (« France-Afrique »)

- **politique d'Indépendance nationale** qui conduit à un retrait du commandement unifié de l'OTA, fermeture des bases américaines (1965), dissuasion nucléaire.

- Politique diplomatique affirmant le non-alignement vis-à-vis des EU : Nombreuses visites officielles (Amérique latine en 1964, URSS en juin 1966), reconnaissance officielle de la **RP de Chine** en 1962 et rapprochement avec l'Allemagne (traité de l'Elysée de 1963)...

b) les succès du gaullisme.

Doc 2 p 296-297 :

- Une stabilité institutionnelle et gouvernementale :

Les Institutions établies se révèlent stables et favorisent fortement la Présidentialisation du Régime.

La pratique du Référendum montre la volonté gaullienne de légitimer son action par une approbation populaire. Cette volonté de créer un lien direct entre les Français et le chef de l'Etat conduit à la première grande réforme constitutionnelle.

1962 : Les Français se prononcent à plus de 60% pour l'élection aux suffrages directs du Pt de la République.

Dès lors l'élection présidentielle devient le moment le plus important de la vie politique.

1965 : De Gaulle est réélu au Second tour face à Mitterrand avec 55% des voix. La gauche s'est trouvé un leader qui cherchera dès lors à l'unifier et à imposer la prédominance socialiste face aux communistes.

- Les Gouvernements :

1958-1962 : Debré

1962-Juillet 1968 : Pompidou

1968-1969 : Couve de Murville.

La stabilité gouvernementale est un témoignage de :

- Prédominance du parti gaulliste dans les années (UNR)

- du soutien populaire qu'accordent les Français à de Gaulle, (graphique p 296 montre que l'indice de satisfaction de de Gaulle est resté très stable entre 1963, taux le plus bas et 1969 date de son départ.

- la bipolarisation né du suffrage majoritaire à 2 tours pour les législatives qui imposent le système des alliances

- la faiblesse de l'opposition politique.

- l'embourgeoisement de la société (essor des classes moyennes) et du succès du libéralisme renforcé par la peur du communisme dans un climat de guerre froide souvent très pesant.

2. La remise en question de la République gaulliste

a) l'usure du pouvoir :

Durant plus de 10 ans, de Gaulle impose son autorité en France. Peu contesté jusqu'en 1968, le régime gaulliste reçoit le soutien d'une majorité de Français. Lui et son parti incarne le « parti de l'ordre ».

L'année 1968 marque une rupture.

b) Mai 1968, une crise politique

- Une révolte étudiante :

Acteurs : Mouvement du 22-Mars : D. Cohn-Bendit, nombreux mouvements « gauchistes ». Mot utilisé par le PCF pour désigner les mouvements communistes et anarchistes non orthodoxes, le terme est emprunté à Lénine qui publia en Avril/mai 1920, *la maladie infantile du communisme (« le gauchisme »)*.

Dates clés :

3 Mai : Nanterre est fermé par son Doyen, les étudiants de la fac partent pour la Sorbonne qui est occupée.

3 au 13 mai, le quartier latin est le centre de la contestation estudiantine qui, cependant se généralise en France.

Le mouvement est dominé par les groupes d'extrême-gauche qui refusent l'autorité du PCF et forment des mouvements propres aux multiples références (Anarchistes, Maoïstes, Trotskyistes de la LCR...). Sans réelle unité politique, le mouvement se veut également sans chef et donne une importance primordiale aux AG qui sont censées permettre l'expression de toutes les sensibilités.

La période apparaît comme une période d'insurrection dans le Quartier Latin. (Barricades, affrontement avec les CRS en particulier le 3, le 6 et surtout entre le 10 « nuit des barricades » et le 13 mai)

- Une révolte sociale :

Entre Le 13 mai et le 27 mai : Un mouvement de grèves se déclenche depuis Renault Billancourt et gagne la France entière. Le 22 mai, 8 millions de Français « débrailent » souvent sans mot d'ordre des grands syndicats qui tentent de récupérer le mouvement. Le 26 mai, on compte 9 millions de grévistes soit 3 millions de plus que les grèves de 1936.

Le 27 mai : Accords de Matignon sont signés entre Patronat et syndicats mais les grèves continuent

La contestation sociale grandit, les syndicats sont débordés par leur base ce qui conduit à une poursuite du mouvement de grève dans de nombreuses entreprises. Ce n'est que peu à peu dans les premiers jours de Juin que le mouvement s'essouffle et que les ouvriers reprennent le travail.

Les tentatives des étudiants d'unifier les deux mouvements sont un échec. Le mouvement ouvrier est un mouvement social, les deux mouvements sont donc davantage parallèles que symbiotiques.

-Une révolte politique :

Le 28mai : Mitterrand réclame la démission de Pompidou et la constitution d'un gouvernement dirigé par Mendès France et réclame le départ du GI de Gaulle.

Celui-ci se tient en retrait et laisse Pompidou gérer la crise. On évoque même sa fuite en Allemagne lors que le bruit court qu'il s'était réfugié à Baden-Baden.

Le 30 mai :

De Gaulle annonce à la radio qu'il dissout l'AN et organise des élections législatives anticipées. Une manifestation pour «la restauration de l'ordre républicain » réunit 200 000 gaullistes.

Les élections des 23 et 30 Juin :

Partis ou coalitions	Sigle	Votes (1 ^e tour)	% (1 ^e tour)	Sièges (2 ^e tour)
Union pour la défense de la République	UDR	8 442 413	38,1	294
Progrès et démocratie moderne	PDM	2 289 849	10,3	27
Républicains indépendants	RI	1 225 119	5,5	64
Divers droite	DVD	917 753	4,1	9
Majorité présidentielle & PDM		12 875 134	58,1	394
Parti communiste français	PCF	4 434 832	20,0	34
Fédération de la gauche démocrate et socialiste	FGDS	3 660 250	16,5	57
Parti socialiste unifié	PSU	873 581	3,9	-
Gauche parlementaire		9 132 145	41,2	91

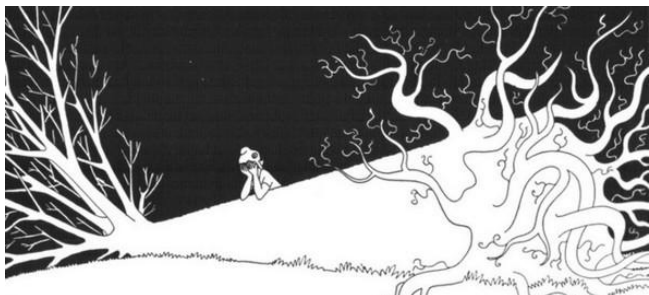
Divers et sans étiquette		111 200	0,5	-
Alliance républicaine pour le progrès et les libertés	ARPL	28 736	0,1	-
Total		22 147 215	100	485
Abstention: 20% puis 22,2%				

Les gaullistes remportent une victoire écrasante mais pourtant de Gaulle sort affaibli et doit faire face à l'opposition de Gauche, à la contestation des Jeunes mais aussi à l'accroissement de la contestation de sa légitimité au centre-droit.

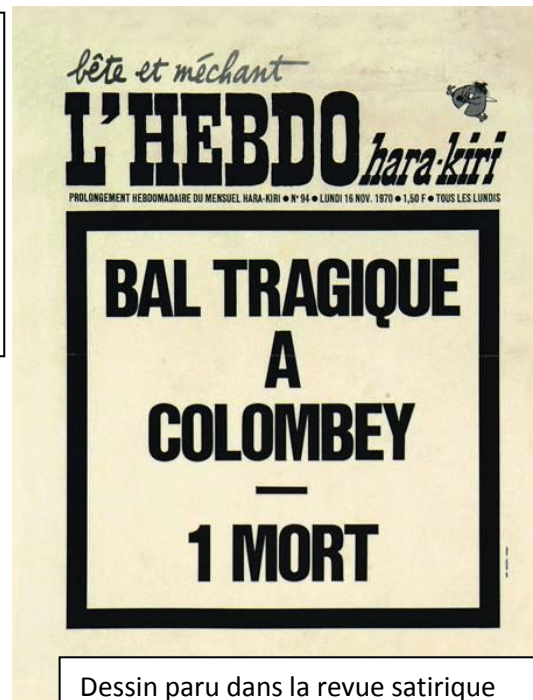
Le crépuscule du Dieu :

De Gaulle ne reste au pouvoir qu'un an après les événements de 1968.

Lors du référendum sur la régionalisation du 27 Avril 1969, le Non l'emporte avec 52%. Comme il l'avait annoncé, il démissionne et quitte la vie politique.



Jacques Faizant, dessin publié dans le figaro, après l'annonce de la mort de de Gaulle 9 novembre 1970



Dessin paru dans la revue satirique Hara-kiri.

2) Pompidou et Giscard d'Estaing, la fin de la France gaullienne ? (1969-1981)

a) Pompidou : un héritier fragilisé ?

Elu avec 54% des suffrages contre le centriste A. Poher, Pompidou se présente à la fois comme un héritier mais aussi comme un homme de changement. Son slogan crée une « nouvelle société » qui sera la base du programme de Gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, son premier ministre.

Doc. 1 p300 :

Q1 : Relevez dans le texte les mots qui appartiennent aux champs sémantiques du changement et de l'immobilisme.

Q2 : Sur quelle force doit s'appuyer la France ?

Il s'agit avant tout d'un programme de modernisation de la vie sociale afin que disparaissent « l'extrémisme des idéologies » afin de réussir une « mutation » à « accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions ».

Les mesures prises sous Pompidou sont donc liées à la mutation de la société française présentée comme immobile et archaïque.

Les mesures entre 1969-1972 :

Création du SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

Politique de décentralisation

Création du premier ministère de l'environnement.

En 1972, Chaban-Delmas est remplacé et Mesmer revient à une politique plus traditionnelle. La droite se divise et les Gaullistes sont affaiblis. Pompidou malade depuis 1973 meurt en Avril 1974.

b) Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) :

La Gauche se présente unie aux élections de 1974, Mitterrand, qui a fondé le Parti socialiste en 1971, est de nouveau le candidat du « programme commun » et semble en mesure de gagner les élections. Il arrive en tête du premier tour avec plus de 43% des voix.

La Droite est divisée :

- Chaban-Delmas est le candidat gaulliste mais n'est soutenu que par une partie du mouvement. Il n'obtient que 15% des suffrages

- Valéry Giscard d'Estaing, ancien ministre de l'économie, apparaît comme un « homme jeune » (48 ans). Il arrive en second (33%) lors du premier tour des élections et est donc le candidat de la Droite au second tour.

Candidats arrivés entête au premier tour	Voix au 1 ^{er} tour	En %	Voix au 2 ^e tour	En %
François Mitterrand <i>Parti socialiste, soutenu par le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche</i>	11 044 373	43,25 %	12 971 604	49,19 %
Valéry Giscard d'Estaing <i>Républicains indépendants, soutenu par le Centre démocrate et le Centre républicain</i>	8 326 774	32,60 %	13 396 203	50,81 %

La victoire surprise de VGE. Il conserve l'AN élue en 1973 et qui reste majoritairement à Droite, mais prend J. Chirac, un gaulliste comme 1^{er} ministre. Les deux hommes s'entendent mal ce qui conduit Chirac à la démission en 1976 remplacé par R. Barre.

La majorité aux élections de 1978 reste à droite. Le paysage politique est de plus en plus **bipolarisé**.

Groupe	Membres	Apparentés	Total	%	
RPR	154	11	154	31,36	Les réformes : Droit de vote à 18 ans , libéralisation de la contraception, fin de l'ORTF, Fin de la censure politique au cinéma (1974) Réforme des élections municipales à Paris (Chirac premier maire élu, 31 décembre 1976) Légalisation de l'avortement (loi Veil, 1975), Règlementation sur les licenciements et Loi Haby sur le collège unique (1975). Crise économique : Les années 1974-1981 marquent le début de la désindustrialisation et du chômage massif : 689 000 en 1974, 1M en 1977 et 1,5M au début 1981.
UDF	123	15	123	25,05	
Socialiste	113	11	113	23,01	
Communiste	86	0	86	17,52	
Non inscrits	15	-	15	03,05	
Total	491	37	491	100,0	

Fragilisé par les dissensions de la droite et par l'accroissement du chômage. VGE est battu aux élections présidentielles de 1981.

3) les premières années Mitterrand, espoirs, grands changements et échecs. (1981-1986)

Espoirs :

Mitterrand obtient 51,76% des voix le 10 mai 1981 et devient le premier président de Gauche de la V^e République. Il dissout l'AN et obtient avec ses alliés communistes une large majorité.

Il dirige la France et choisit P. Mauroy comme Premier ministre qui compose un gouvernement qui reflète l'**Union de la Gauche** et compte 4 ministres communistes, ainsi que des radicaux.

Le programme de la Gauche unie reposait sur 110 points et témoignait d'une volonté d'appliquer une politique de gauche alliant socialisme et keynésianisme.

Les réformes : (doc. 1 p 304)

Economiques :

- **Emploi public et nationalisation** des banques qui échappaient encore au contrôle de l'état et de 9 grands groupes industriels (Thomson, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kihlmann, Usinor et Sacilor (fusionnent en 1986), Suez, Compagnie générale d'électricité) ; En 1983, un salarié sur 4 est employé par l'état.

- **Impôts sur les Grandes Fortunes**, limitation de la circulation des fonds à l'étranger ((évasion fiscale)

Sociales :

- **abolition de la peine de mort** (1^{er} loi rédigée et votée, Badinter)

- **Loi Auroux** sur la protection du travail.

- **39 h** de travail hebdomadaire **et 5^e semaine de congés payés**.

Administratives :

-les lois de décentralisation et de régionalisation (1982-1983). Instrument de développement économique local et de démocratie plus directe.

Culturelles :

- Radio libre

-fête de la musique

- Création de *Canal Plus*, la *Cinquième*, propriété de Hersant et de Berlusconi, 2 chaînes privées dont une « à péage ».

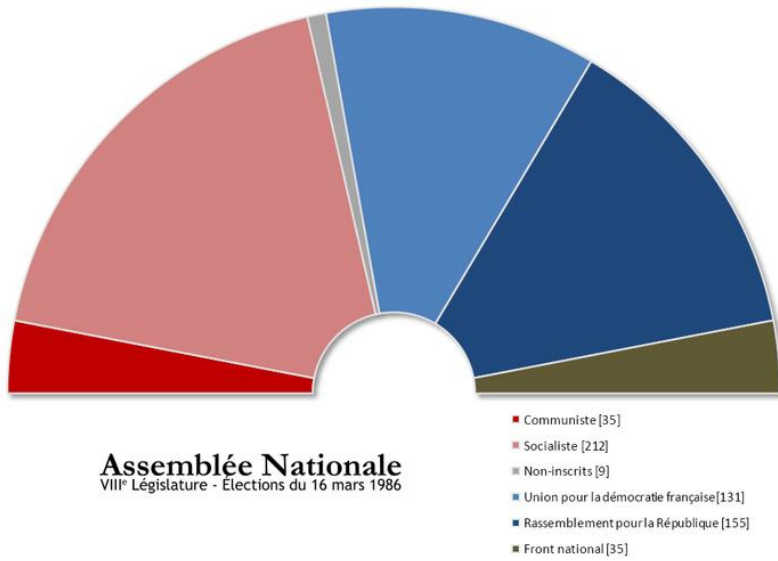
Grands travaux :

Opéra Bastille, Grand Louvre, La Grande Arche, La BNF.

Tous ces bâtiments voulus par l'état s'inscrivent dans une perspective d'une politique culturelle ambitieuse et populaire.

Les échecs :

En 1986, la gauche perd les élections législatives malgré le changement de mode de scrutin dont l'une des conséquences est l'entrée à l'AN du FN.



Chirac devient le Premier ministre de Mitterrand et applique une politique rigoureusement opposée à celle de 1981.

Privatisation des entreprises publiques, réduction des emplois publics et « modernisation des services publics ».

Les Français déçus réélisent François Mitterrand en 1988.

IV. Grandes évolutions du paysage politique. (1986-2011)

années	1981-1986	1986-1988	1988-1995		1995-2002		2002-2007	2007-
Président	Mitterrand		Mitterrand (2 ^e mandat)		Chirac (1 ^{er} et 2 ^e mandat : quinquennat)			Sarkozy
Majorité à l'assemblée	Gauche	Droite	Gauche (dissolution) 1988-1993	Droite 1993-1997 (dissolution)	1997-2002 Gauche		2002-2007	Droite
Premier ministre	Mauroy Fabius	Chirac	Rocard, Cresson Bérégovoy,	Balladur	Jupé	Jospin	Raffarin Villepin	Fillon

1) Les cohabitations. Accident de la vie politique ? (1986-1988 ; 1993-1995 ; 1997-2002)

La **cohabitation** est une période durant laquelle la majorité à l'AN est différente de la majorité présidentielle. Ainsi, le Président de la République est contraint de nommer un 1^{er} ministre qui lui est politiquement opposé.

La France a connu 3 périodes de cohabitation, périodes durant lesquelles le pouvoir exécutif est exercé par le 1^{er} ministre et son gouvernement. Le Président ne disposant pas de pouvoir d'opposition est obligé de laisser « le gouvernement gouverné » tandis que le « Président préside ». Cette phrase démontre l'ambiguïté de la situation car le Président reste officiellement chef de l'Etat mais sans réel pouvoir.

P 306 :

La question devient problématique lors des rencontres diplomatiques. Ainsi, durant les cohabitations, les 2 têtes de l'exécutif assistent ensemble aux sommets internationaux.

Les cohabitations traduisent la difficulté des gouvernements de faire face à la crise et d'engager les réformes permettant un redémarrage. Elle témoigne aussi du moindre engagement partisan des Français qui se retrouve de moins en moins dans les clivages droite-gauche



Multitude de conflits sociaux et de crises urbaines :

1984 : marche des beurs et création de SOS Racisme (Julien Dray et Harlem Désir)

1986 : Manifestation lycéenne et étudiante. Mort de Malik Oussékine

1995 : Grèves contre la Réformes des retraites.

2005 : « Crise des banlieues »

2006 : Manifestation anti-CPE.

2) l'alternance est-elle devenue une règle ?

Les difficultés économiques et sociales conduisent à la perte de confiance des Français en leurs gouvernements. Entre 1981 et 2011, la France fut gouvernée pendant 15 ans par la Gauche (1981-1986, 1988-1993, 1997-2002) et 15 ans par la Droite (1986-1988, 1993-1997, 2002-2011)

On constate que les Français votent désormais plutôt « contre » que « pour ». Les clivages traditionnels sont remis en cause, en partie car la Gauche a abandonné l'idéologie Marxiste pour une « sociale démocratie » inspirée par l'Allemagne.

Il existe un consensus économique (acceptation de l'économie de marché, intégration européenne, adaptation de l'économie à la mondialisation).

Ainsi les alternances ne sont plus des changements d'orientation idéologique mais la conséquence des échecs des politiques publiques.

2012 : Victoire aux présidentielles de F. Hollande, nouvelle alternance.

3) Du multipartisme au « Bipartisme à la Française ». Le paysage politique depuis 1981.

Multipartisme : Un principe constitutionnel largement appliqué. Rappel du paysage politique français. Partis de **gouvernement et partis d'opposition**.

Pourquoi le Parti Communiste s'est-il effondré ?

La question de l'extrême-droite en France.

La question d'une « nouvelle gauche »

La question du centre.

Croissance du mouvement écologiste.

L'effet du Quinquennat (Référendum de 1999 et modification constitutionnelle de 2000)

Peut-on parler de bipartisme en France ?

Conclusion :

Peut-on retrouver une France présentant un visage politique plus clivé et réorganisée autour de nouvelles idéologies ou du retour des anciennes ?